

S.E.P.A : des studios modulables, déplaçables... et à faible impact environnemental

Finalistes du concours Mutations de la MaddyKeynote 2020, Studio2jardin et Zest ont profité de l'occasion pour annoncer leur partenariat et présenter S.E.P.A : un studio modulable à énergie passive de 20m².

D'un côté se trouve Zest, filiale du groupe Brunet, qui aide depuis 2015 particuliers et professionnels à devenir autonomes en électricité en les aidant à réduire leur consommation. De l'autre côté, Studio2jardin fabrique depuis 2016 des extensions de maisons sous forme d'habitats en bois. Au cours des derniers mois, l'entreprise a reçu des demandes "*croissantes pour des habitats plus autonomes, non pas pour des raisons écologiques mais plutôt économiques*" explique son fondateur, Valentin Guillemain.

Lorsque les dirigeants respectifs des deux entreprises se croisent lors d'un salon, la synergie opère immédiatement et ils décident de créer S.E.P.A, un studio à énergie passive. En à peine trois mois, "*ils vérifient la faisabilité de leur projet, peaufinent les plans et les coûts*" et réalisent leur premier prototype.

Cet habitat s'inscrit dans une double démarche écologique et économique visant à permettre aux particuliers d'ajouter "*une pièce à sa maison, dans son jardin, pour en faire un bureau ou le louer sur Airbnb*" sans impacter

l'environnement.

Une insertion sans impact dans le paysage

Ce studio « à énergie passive » de 20m² contient tout le *“confort d'un studio parisien”* : chambre, coin salle de bain, kitchenette...Entièrement construits en bois, *“il n'émet aucun rejet nocif sur l'environnement”* confie avec fierté Valentin Guillemain.

Grâce aux sept panneaux solaires qui génèrent 2kW et aux batteries au lithium, l'habitat est autonome en électricité et peut *“faire fonctionner une télévision, un réfrigérateur, un ordinateur, l'éclairage, un poste alternatif comme un sèche cheveux et trois recharges de téléphone portable”*. Quid du chauffage en hiver ? *“Les batteries permettent de stocker une grande partie de l'électricité pour la réutiliser ensuite mais, dans les cas extrêmes, un poêle à granulés prend le relais”* répond le fondateur de Studio2jardin.

Seule limite : l'autonomie en eau, *“actuellement impossible à assurer par des voies écologiques”*. Mais un système de récupération des eaux de pluie et une cuve de 500 litres d'eau permettent de limiter cette dépendance et d'assurer les besoins quotidiens de deux personnes.

Les eaux grises et noires, issues des usages domestiques comme la vaisselle ou la salle de bain, sont traitées par phytotiny. Cette méthode consiste à *“utiliser la propriété filtrante de plusieurs plantes pour rendre l'eau, non pas potable mais réutilisable”* pour arroser ses fleurs par exemple.

Une solution à l'expansion urbaine ?

Autre avantage, ces studios sont fabriqués en à peine deux heures, sans permis de construire. La loi prévoit, en effet, qu'en-dessous de 20m², une déclaration suffit, la *“mairie dispose alors d'un mois pour refuser explicitement la construction”*.

Avec ces habitats faciles à installer, Valentin Guillemain veut éveiller les consciences et montrer qu'il est *“possible de respecter plus activement la nature tout en vivant dans un habitat sain”*. C'est pourquoi l'entrepreneur vise avant tout une clientèle B2C et non les professionnels.

L'entrepreneur y voit également une manière de *“limiter l'expansion des villes en utilisant un terrain déjà existant”* sans avoir à construire de nouveaux immeubles en dur. Son produit pourrait même répondre à d'autres enjeux

d'urbanisme comme celui des terrains non constructibles. *“S’il s’agit simplement d’un problème de raccordement d’eau au service public”*, des solutions peuvent s’envisager, estime-t-il.

Ce partenariat a permis aux deux entreprises de développer un produit, qu’ils vont maintenant s’atteler à *“faire connaître pour le rendre accessible à tous”*. Le prix d’un studio de 20m² entièrement équipé revient à 50 000 euros contre 35 000 euros pour la version classique. Un investissement vite rentabilisé en cas de location, les ecolodges étant particulièrement prisés des Français.

Article écrit par ANNE TAFFIN